



**Les Communes  
du  
Val d'Anniviers**



[www.anniviers.org](http://www.anniviers.org)

## **Commission formation santé ④**

Procès-verbal de la séance du 24.04.07 à 19h au bureau communal de Vissoie

**Présents :** Marie-Françoise Melly Crettaz, Vissoie      Rose-Marie Florey, Grimentz  
Françoise Viaccoz, Ayer      Bernadette Witschard, St-Jean  
Sylviane Pittet, Chandolin      Benoît Salamin, St-Luc  
Martine Antonier, Secrétaire

### 1. Rappel des commissions

①	politique	Simon Crettaz
②	administration	Dominique Rion
③	sécurité	Jean-Pierre Salamin
④	formation, santé, social	Marie-Françoise Melly Crettaz
⑤	trafic, travaux publics	Tarcise Genoud
⑥	environnement	Georges Vianin
⑦	aménagement du territoire	Gaby Solioz
⑧	construction	Jean-Albert Melly
⑨	économie publique	Georges-Alain Zuber
⑩	agriculture	Gérard Genoud
①①	énergie	Simon Crettaz
①②	financière	René Massy
①③	bourgeoise	Jacques Vouardoux

### 2. Accueil et dernier PV

La Présidente ouvre la séance en saluant toutes les personnes autour de la table et les remercie d'être présentes. Le PV de la dernière séance est approuvé sans remarque.

### 3. Documents réunis

Suite à la dernière séance, chaque membre de la commission a été chargé de ressortir de sa commune tout ce qui touchait le thème de la commission ④.

Afin d'avoir une vue d'ensemble des données récoltées, Martine Antonier est chargée de préparer un tableau sur la base de celui du SEREC. Il s'agira ensuite pour chaque membre de la commission de le compléter de toutes les données possibles. Il faut pour cela que la société ou association ou autre qui figure dans le tableau ait un lien (matériel, organisationnel, financier,...) avec la commune.

Le but de la commission ④ est d'inventorier tout ce qui existe et de voir l'état actuel des aides. Il s'agit également d'harmoniser l'aide (pas en termes de montant). Les montants que pourra supporter la nouvelle commune sont à étudier par la commission ①②.

L'inventaire servira à définir la politique sociale et culturelle de la commune d'Anniviers. Une politique sociale aidera peut-être des familles à rester en Anniviers mais il est remarqué que les aides qu'il est possible d'avoir ne sont pas les seuls critères d'établissement en Anniviers. Attachement au lieu et qualité de vie viennent avant.

En revanche, il faut en priorité offrir des possibilités de logements (commission ⑦). L'exemple de la commune de Chandolin est évoqué. Les loyers y sont modérés pour les familles, les appartements ne peuvent être vendus et sont réservés à la location par des domiciliés.

En fonction du tableau rempli, il se peut que la commission ④ propose la mise sur pied d'une commission culturelle d'Anniviers pour gérer les biens culturels et coordonner les manifestations culturelles (en collaboration avec les OT).

#### **4. Projet intergénération**

Un groupe de femmes qui suivent le parcours Arianna de movingAlps ont mené des réflexions en termes de homes, de DOMINO, de hameau intergénérationnel,... Il faut les laisser avancer dans leurs prises de contact et éviter de faire le travail à double.

#### **5. Division des tâches en sous-commissions**

Afin d'aller chercher des informations auprès d'autres communes pour voir ce qui se fait ailleurs et ce qui peut être entrepris en Anniviers, la commission se divise en sous-groupes :

Enseignement, formation et culte :           Françoise Viaccoz, Benoît Salamin

Culture, loisirs, sports :                       Sylviane Pittet, Bernadette Witschard

Santé, prévoyance sociale :                   Rose-Marie Florey, Marie-Françoise Melly Crettaz

Pour le PV : Martine Antonier